

Règlement particulier du tournoi « 1er tournoi vétéran de Nexon »

1 Le juge arbitre principal sera Géraldine BOURDACHE-DESVAUD.

2 Le numéro d'autorisation du tournoi est : en cours

3 Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictée par la FFBad

4 Tout participant doit être en règle avec la FFBad et posséder sa licence pour la saison en cours

5 Les joueurs classés de non compétiteurs à R4, dans la catégorie vétéran sont autorisé à participer au tournoi

6 La constitution des tableaux se fera par poules de 4 ou 5 ou exceptionnellement 6. Elles pourront être modifiées en fonction du nombre d'inscrits

7 Le nombre maximum de participants est fixé à 120 joueurs. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée à la date du mail ou caché de la poste faisant foi. Le règlement devra être envoyé avant le tirage au sort.

8 Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux

9 Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé (X32 s'il y a des NC à P12)

10 Le montant des droits d'engagement sont 13€ pour un tableau, 17€ pour deux tableaux

11 Les horaires de convocation indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné de son nom 5 minutes après l'appel sera déclaré forfait par le juge arbitre.

12 Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer.

13 Les matchs sont en auto-arbitrage, ils seront joués en 2 sets gagnants de 21 points.

14 Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé

15 Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match : feuille de match retirée à la table de marque, volants en nombre suffisant. La feuille de match sera ramenée immédiatement après la fin du match.

16 Tout joueur engagé ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier de son absence dans un délai de 5 jours.

17 En cas de forfait non justifié, les droits d'engagement resteront acquis par l'organisateur après la constitution des tableaux

18 Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque. Les décisions du juge arbitre seront sans appel.

19 Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes

20 Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond, structure métallique, ...) sera compté

« let » une fois au service puis faute pendant le jeu

21 Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBad. En cas de désaccord, les volants officiels seront les CARLTON GT3

22 En cas de forfait d'un des joueurs d'une paire, le club fera son possible pour lui trouver un remplaçant

23 Le règlement sera affiché dans la salle à proximité de la table de marque ou du tableau d'affichage

24 La date limite des inscriptions est fixée au 29 décembre 2021

25 Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur J-14 avant la date du tournoi

26 Les tirages au sort des tableaux seront effectués au plus tard le 03 janvier 2022

27 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains

28 Tout participant devra se présenter à l'accueil dès son arrivée, au moins 30 minutes avant le début de son premier match

29 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accidents ou incidents

30 Le protocole sanitaire en vigueur sera à respecter. Les responsables du club ainsi que le JA veilleront à son application stricte. Ceci pour le bien de tous.

31 Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.